

Prévenir les expulsions locatives : une stratégie régionale en Île-de-France

Service d'Accès au Logement et Prévention des Expulsions – Drihl

Paris, 10 mai 2022

Objectif 1 :
connaître les
ménages

Résultat 1.1 : repérer les ménages
Résultat 1.2 : améliorer la connaissance et le suivi du parcours
Résultat 1.3 : labelliser les ménages

Objectif 2 :
recentrer la
prévention sur le
stade amont

Résultat 2.1 : mobiliser les propriétaires privés dès les premiers impayés
Résultat 2.2 : lutter contre le non-recours au droit de la part des ménages
Résultat 2.3 : solvabiliser les ménages
Résultat 2.4 : renforcer les actions mises en place dès le CDP
Résultat 2.5 : diminuer le nombre de jugement prononçant l'expulsion

Objectif 3 :
favoriser le maintien
dans le logement ou
le relogement des
ménages

Résultat 3.1 : maintenir les ménages dans le logement
Résultat 3.2 : favoriser le relogement

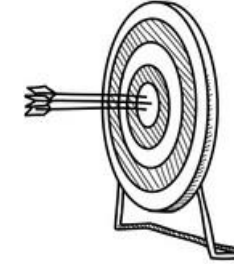
Objectif 4 :
renforcer la
coordination
entre acteurs

Résultat 4.1 : conforter les CCAPEX dans leur rôle de coordination du dispositif de prévention des expulsions
Résultat 4.2 : mobiliser l'ensemble des partenaires
Résultat 4.3 : outiller les préfetures et sous-préfetures pour faciliter leur prise de décision au stade du CFP

Objectif 5 :
consolider le
pilotage et le suivi
de la politique
publique PEX

Résultat 5.1 : poursuivre l'animation régionale
Résultat 5.2 : consolider le recueil de données
Résultat 5.3 : favoriser l'analyse partagée de la politique publique
Résultat 5.4 : garantir la connaissance des dispositifs et des procédures




Objectif 1 : connaître les ménages





Acteurs

UD/DDETS
DRIHL Siège
CAF
Huissiers
Opérateurs AVDL et EMPEX
Comed
ARS/CLSM
Bailleurs sociaux
Conseils Départementaux



Résultat 1.1 : repérer les ménages

| Activités | Mise en œuvre | Pilotage | Niveaux de priorité |
|---|---|--|---|
| A.1.1.1 Favoriser une approche d'aller vers les ménages non connus des services sociaux | <ul style="list-style-type: none"> Capitaliser sur la transmission des infos par les CAF et l'expérimentation EMPEX – GT EMPEX Identification par les huissiers des situations de vulnérabilité des locataires dans le parc privé (remontée à la préfecture) – GT huissiers au niveau départemental | <ul style="list-style-type: none"> DRIHL siège – UD/DDETS – Opérateurs EMPEX UD/DDETS | <p>Court terme</p>  |
| A 1.1.2 Travailler à l'identification des ménages présentant un risque pouvant conduire à l'expulsion | <ul style="list-style-type: none"> Formaliser et diffuser un référentiel de signaux d'alerte (voir celui de la DASES) Mesurer parmi les demandeurs la part de ménage non menacés d'expulsion avec une inadéquation ressources/loyers (extraction SYPLO) Mettre en place avec les opérateurs AVDL un protocole de repérage et signalement des inadéquations ressources/loyers, dans le parc privé critère prioritaire pour un appui au relogement (AVL avec ouverture de droits, DLS, lien avec l'emploi). Voir lien AVDL emploi dans le 78 Faciliter le repérage des ménages en difficultés par les travailleurs sociaux des Conseils Départementaux CLIL pour le parc privé CAF : voir repérage des ménages dès les premiers impayés | <ul style="list-style-type: none"> DRIHL siège – UD/DDETS DRIHL siège Opérateurs AVDL – DRIHL siège – Bailleurs sociaux UD/DDETS CAF Conseils départementaux | <p>Court-moyen terme</p>  |
| A 1.1.3 S'assurer de l'orientation des personnes souffrant de troubles psychiques | <ul style="list-style-type: none"> Création d'un protocole de signalement et d'intervention au niveau infra départemental et territorial avec le CLSM et participation des services logement au PTSM Favoriser la formation des gardiens d'immeuble via la formation « Premier secours en santé mentale » de l'ARS Entamer un travail étroit avec les bailleurs pour l'obtention de sursis aux procédures d'expulsions S'assurer de la formation des travailleurs sociaux | <ul style="list-style-type: none"> DRIHL siège – UD/DDETS – Délégations départementales ARS – CMP – CLSM Bailleurs sociaux Conseils départementaux | <p>Moyen long terme</p>  |

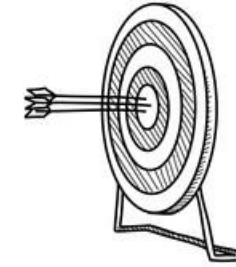
Résultat 1.2 : améliorer la connaissance et le suivi des parcours

| Activités | Mise en œuvre | Pilotage | Niveaux de priorité |
|--|---|--|--|
| A 1.2.1 S'assurer de disposer d'une évaluation socio-économique à jour | <ul style="list-style-type: none"> Recenser les plateformes et modalités d'échange mise en place par les partenaires (Resana, Idealco...) Création d'une fiche de liaison type « fiche parcours » ou d'un modèle de fiche d'instruction ou chaque intervenant remplit directement en ligne (sur Resana par exemple) | <ul style="list-style-type: none"> DIHAL – DRIHL siège | <p>Court moyen terme</p>  |
| A 1.2.2 Outiller les secrétariats des CCAPEX pour permettre une reconstitution des parcours avant l'examen en commission | <ul style="list-style-type: none"> Proposition de méthodologie Proposer des évolutions de l'outil EXPLOC pour permettre notamment des extractions nominatives et faciliter la préparation des CCAPEX | <ul style="list-style-type: none"> DRIHL siège – UD/DDETS UD/DDETS - DIHAL | <p>Moyen terme</p>  |

Résultat 1.3 : labelliser les ménages

| Activités | Mise en œuvre | Pilotage | Niveaux de priorité |
|---|--|-------------------------------|--|
| <p>A 1.3.1 Harmoniser les pratiques des Comed pour la reconnaissance DALO des ménages au titre de la menace d'expulsion</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Diffusion d'éléments de jurisprudence • Formation des membres des Comed (ad hoc sur PEX) | <p>DRIHL Siège – Comed</p> | <p>Court terme</p>  |
| <p>A 1.3.2 S'assurer que les ménages labellisés dans SYPLO soient bien repérés au titre de la menace d'expulsion</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Référencer les critères de labellisation dans SYPLO des ménages menacés d'expulsion dans les UD/DDETS • Référencer et harmoniser les justificatifs demandés aux menacés d'expulsion pour leur labellisation au titre des Accords Collectifs Départementaux (création d'un socle commun ?) | <p>DRIHL Siège – UD/DDETS</p> | <p>Court terme</p>  |

Objectif 2 : recentrer la prévention sur le stade amont



Acteurs

CAF
Tissu associatif
ADIL
Représentants des magistrats
Opérateurs AVDL
UD/DDETS
DRIHL Siège
Intercommunalités
Conseils départementaux

Résultat 2.1 : mobiliser les propriétaires privés dès les premiers impayés

Activités

A 2.1.1 Développer l'informations des propriétaires privés sur la PEX et les canaux de diffusion

- Mise en œuvre
- Favoriser la présence dans les espaces dédiés aux propriétaires
 - Sessions d'information via les Chargés de mission PEX
 - Identification par l'ADIL des propriétaires vulnérables
 - Communication sur les conséquences d'une expulsion illégale : idées reçues
 - Création et actualisation d'un kit de communication à destination des propriétaires privés

- Pilotage
- ADIL
 - CD – ADIL – FNAIM
 - ADIL
 - DRIHL siège – UD/DDETS

Niveaux de priorité

Court moyen terme



A 2.1.2 Encourager les CLIL à étudier les dossiers du parc privé

- Mise en œuvre
- Réaliser un état des lieux des CLIL qui étudient déjà les dossiers du parc privé
 - Etudier les possibilités de transformer les CLIL en CCAPEX locales

- Pilotage
- UD/DDETS

Moyen long terme



Résultat 2.2 : lutter contre le non-recours au droit de la part des ménages

| Activités | Mise en œuvre | Pilotage | Niveaux de priorité |
|--|--|--|--------------------------|
| A 2.2.1 Établir une méthodologie de simplification et transmission des informations aux ménages tout au long de la procédure | <ul style="list-style-type: none"> • Parc social : envoi d'une communication au locataire avec la quittance, délivrance d'un livret à l'entrée • Utiliser les comptes locataires et applications bailleurs pour diffuser de l'information auprès des locataires • Tirer parti de l'action du tissu associatif (réseau de distribution alimentaire par exemple) pour toucher plus de ménages fragiles • Création d'un kit de communication à destination déclinable par départements (vidéo, BD...) | <ul style="list-style-type: none"> • Bailleurs sociaux • Associations • DRIHL siège | <p>Court moyen terme</p> |
| A 2.2.2 Encourager la création de lieux communs les acteurs de l'accès au droit dans le cadre des PPGDID | <ul style="list-style-type: none"> • Se pose la question du financement : identifier les lieux, budgétiser, identifier les acteurs qui pourraient participer • Permanences regroupant CAF/TS, asso, guichets enregistreurs, ADIL, Conseils départementaux... ? | <ul style="list-style-type: none"> • DRIHL siège – Bailleurs sociaux – CAF – Associations – ADIL – Conseils départementaux – EPCI/EPT (...) | <p>Moyen long terme</p> |
| A 2.2.3 Garantir un conseil socio-juridique de premier niveau | <ul style="list-style-type: none"> • Renforcer le réseau d'antennes de prévention des expulsions locatives en lien avec le réseau des ADIL • Identifier les permanences existantes notamment dans les tribunaux de proximité et œuvrer à couvrir les zones sans offre de service | <ul style="list-style-type: none"> • ADIL | <p>Moyen long terme</p> |

Résultat 2.3 : solvabiliser les ménages

Activités

Mise en œuvre

Pilotage

Niveaux de priorité

A 2.3.1 Harmoniser les pratiques des CAF d'IDF concernant l'ouverture des droits, le maintien et le versement des aides

- Voir GT FAP/CAF
- Recenser les pratiques des CAF
- Mener une action auprès des CAF pour harmoniser les conditions nécessaires à l'octroi, au versement et au maintien des aides aux ménages de bonne foi

- DRIHL Siège – UD/DDETS – CAF

Court moyen terme






A 2.3.2 Effectuer un travail partenarial global et articulé autour de la stabilisation de la situation économique et insertion par l'emploi

- Pôle RSA des CAF
- Pôle Emploi
- Pôle Emploi et insertion des DDETS
- Capitaliser sur les bonnes pratiques mises en place notamment par les EMPEX hors Ile-de-France

Court moyen terme



Résultat 2.4 : renforcer les actions mises en place dès le CDP

| Activités | Mise en œuvre | Pilotage | Niveaux de priorité |
|--|---|---|--|
| <p>A 2.4.1 Etudier la possibilité de généraliser et pérenniser les actions de l'ADIL dans tous les départements d'Ile-de-France pour le traitement des CDP</p> | <ul style="list-style-type: none"> Réaliser un état des lieux des UD/DDETS qui ont ou non une mission ADIL et évaluer leurs besoins en la matière Evaluer le coût Faire remonter les besoins chiffrés à la Commissaire à la Lutte contre la Pauvreté | <ul style="list-style-type: none"> DRIHL siège – UD/DDETS – ADIL | <p>Court moyen terme</p>  |
| <p>A 2.4.2 Encourager la mobilisation de l'accompagnement social dès le stade amont</p> | <ul style="list-style-type: none"> AVDL Hors DALO/ASLL Voire la répartition AVDL et orientations CD entre maintien et accès Renforcer la communication autour du protocole LDA pour les ménages menacés d'expulsion | <ul style="list-style-type: none"> Conseils départementaux | <p>Court moyen terme</p>  |
| <p>A 2.4.3 Diminuer les niveaux de dette des ménages avant l'assignation</p> | <ul style="list-style-type: none"> Rappeler aux propriétaires privés et bailleurs sociaux leur obligation de contacter la CAF dès les premiers impayés et à mettre en place un plan d'apurement Verser le FSL sans l'accord du bailleur : voir les dispositions législatives permettant de le faire Entamer un travail de fond avec les mandataires judiciaires pour éviter la constitution d'impayés par des ménages suivis | <ul style="list-style-type: none"> Bailleurs sociaux – FNAIM – CAF Mandataires judiciaires – Chargés de mission ADIL Conseils départementaux | <p>Court moyen terme</p>  |

Résultat 2.5 : diminuer le nombre de jugements prononçant l'expulsion

Activités

A 2.5.1 Garantir la présence, la préparation et la représentation des ménages lors de l'audience

- Accompagner la mise en place du nouveau Cerfa DSF par la DIHAL
- Responsabiliser les ménages pour s'assurer de leur mobilisation précoce et présence à l'audience : cf 95 prise en compte du temps de réaction
- Déconstruction des idées reçues sur qui peut ou non être expulsé (critère de vulnérabilité)
- Encourager l'organisation de sessions d'information collective à destination des ménages par les partenaires en les recensant et en communiquant sur celles-ci
- Voir l'expérimentation du « tiers aidant » Eric Baudieu ATD quart monde

A 2.5.2 Sensibiliser les magistrats sur les conséquences défavorables d'une expulsion pour le ménage et sur la situation du logement en Ile-de-France

- Prendre contact avec les représentants des magistrats
- Favoriser le dialogue entre les associations sur le mal logement et les magistrats (webinaire, doc de travail)
- Réaliser et diffuser un document pédagogique présentant les grands chiffres du logement en IDF
- Entamer un dialogue sur la possibilité d'assouplir les échéanciers des plans d'apurement

Mise en œuvre

Pilotage

- DIHAL – DRIHL siège – UD/DDETS – Associations – Conseils départementaux

Niveaux de priorité

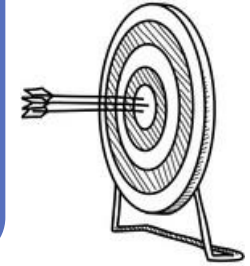
Court moyen terme



Court moyen terme



Objectif 3 : favoriser le maintien dans le logement ou le relogement des ménages



Acteurs

AORIF – Bailleurs sociaux
CAF
Action logement
SIAO
UD/DDETS
DRIHL Siège

Résultat 3.1 : maintenir les ménages dans le logement

Activités

A 3.1.1 Encourager les travailleurs sociaux à mobiliser tous les dispositifs de traitement de la dette

A 3.1.2 Recenser et diffuser les bonnes pratiques de repérage et accompagnement mises en place par les bailleurs sociaux pendant la crise sanitaire

A 3.1.3 Développer une action conjointe avec l'AORIF pour encourager la signature d'un PCS permettant de suspendre la procédure

Mise en œuvre

- Former les TS du droit commun sur les dispositifs mobilisables et plus précisément sur la PEX
- Création d'un guide mis à jour régulièrement (aides possibles et mobilisables et publics ciblés : AL, mutuelle, caisse de retraite...)

- Voir indemnisation en lieu occupé
- Favoriser l'organisation de GT bailleurs / Observatoire du logement social dédiés à l'échange de bonnes pratiques de prévention de expulsions

- Repérer les situations pour lesquelles les bailleurs refusent de signer les PCS ou mettent les ménages en « période d'essai » pour déterminer si elles sont à la marge ou méritent un travail approfondi

Pilotage

- DRIHL siège
- Conseils départementaux

- Observatoire du logement social – DRIHL siège – Bailleurs sociaux – Action logement

- Bailleurs sociaux – opérateurs AVDL – Travailleurs sociaux – Associations – ADIL

Niveaux de priorité

Court moyen terme



Court moyen terme



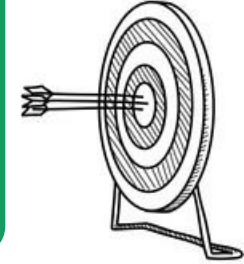
Court moyen terme



Résultat 3.2 : favoriser le relogement

| Activités | Mise en œuvre | Pilotage | Niveaux de priorité |
|---|---|---|--------------------------|
| A 3.2.1 Engager une réflexion avec les bailleurs sociaux dans le but de faciliter le relogement des ménages menacés d'expulsion pour cause de dette locative due à une inadaptation des ressources ou des ménages dont l'inadaptation peut entraîner une dette locative | <ul style="list-style-type: none"> Examen de l'occupation des logements (CALEOL) Gestion en flux : maîtrise des mutations Sujet à travailler en interbailleurs de façon partenariale : atelier pour explorer les pistes favorisant le relogement de ces ménages (les moyens dispo sont-ils utilisés ? Connus ? À la hauteur des besoins? Quels sont les besoins d'accompagnement spécifique ?) Echanger habiter pour les ménages sans dette | <ul style="list-style-type: none"> DRIHL siège – bailleurs sociaux – UD/DDETS | <p>Court moyen terme</p> |
| A 3.2.2 Evaluer l'expérimentation SOLIPEX | <ul style="list-style-type: none"> Organiser un GT avec l'UD93 et l'opérateur Solibail en charge de l'expérimentation Réalisation d'un bilan de l'expérimentation | <ul style="list-style-type: none"> UD93 – DRIHL Siège – Interlogement 93 ? | <p>Moyen terme</p> |
| A 3.2.3 Capitaliser sur les actions financées ciblant les ménages menacés d'expulsion dans les AAP HLM accompagnés | <ul style="list-style-type: none"> Répertorier les actions financées à destination des menacés d'expulsion et évaluer leur efficacité ; GT avec les associations porteuses et les bailleurs | <ul style="list-style-type: none"> AORIF – Pôle AVDL DRIHL Siège – Pôle PEX DRIHL siège – opérateurs | <p>Moyen terme</p> |
| A 3.2.4 Organiser l'hébergement quand le maintien et le relogement ne sont plus possibles | <ul style="list-style-type: none"> Entamer un travail de fond avec les SIAO et AHI Travail SIAO/Bailleurs sur lien de confiance pour reloger les ménages qui peuvent rebondir très vite sur du logement Garantir la continuité de l'accompagnement social après l'expulsion | <ul style="list-style-type: none"> DRIHL siège (SALPE et SAHI) – UD/DDETS – SIAO – Bailleurs sociaux | <p>Moyen terme</p> |

Objectif 4 : renforcer la coordination entre acteurs



Acteurs

CCAPEX

Préfectures et sous préfectures

DRIHL siège

UD/DDETS


Conseils départementaux

SIAO


Résultat 4.1 : conforter les CCAPEX dans leur rôle de coordination du dispositif de prévention des expulsions

| Activités | Mise en œuvre | Pilotage | Niveaux de priorité |
|--|---|---|--------------------------|
| A 4.1.1 Etablir une stratégie de communication autour de la CCAPEX : possibilité et critères de saisie, rôle | <ul style="list-style-type: none"> Répertorier les outils de communication mis en place par les UD/DD Etablir une brochure déclinable au niveau départemental Diffusion des éléments de communication notamment aux TS : utilité et efficacité de la saisie, rôle, degré de suivi des préconisations, fonctions... | <ul style="list-style-type: none"> DRIHL siège – UD/DDETS Conseils départementaux | <p>Court moyen terme</p> |
| A 4.1.2 Renforcer le suivi et le réexamen des préconisations de la CCAPEX | <ul style="list-style-type: none"> Proposer une trame de bilan harmonisée pour les CCAPEX Créer un référentiel régional guidant les recommandations, adaptable aux territoires | <ul style="list-style-type: none"> DRIHL siège – UD/DDETS | |
| A 4.1.3 Développer l'expertise des CCAPEX | <ul style="list-style-type: none"> Organisations de Club PEX thématiques avec l'intervention de professionnels de différents secteurs (vieillesse, santé mentale...) et de formation des membres des CCAPEX | <ul style="list-style-type: none"> DRIHL siège | <p>Court moyen terme</p> |
| A 4.1.4 Identifier les acteurs présents en CCAPEX et le cas échéant inciter les partenaires peu mobilisés à s'impliquer et respecter leurs engagements | <ul style="list-style-type: none"> Réaliser un état des lieux de présence des acteurs Profiter de la rédaction des nouveaux PDALHPD dans certains départements – charte de prévention des expulsions | <ul style="list-style-type: none"> UD/DDETS – CCAPEX « instances de coordination » - Conseils Départementaux | <p>Moyen terme</p> |

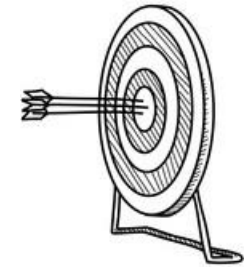
Résultat 4.2 : mobiliser l'ensemble des partenaires

| Activités | Mise en œuvre | Pilotage | Niveaux de priorité |
|---|---|----------|---|
| <p>A 4.2.1 Sous l'égide du préfet organiser une rencontre entre acteurs intervenant à tous les stades de la procédure</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Organisation d'un séminaire sur les expulsions locatives : évolution, bonnes pratiques, actualisation législative et réglementaire • Présence des différents acteurs intervenant à tous les stades pour aborder les questions de fond, poser les bases d'un plan d'action (suivre plan d'actions départemental ?) et suivre les engagements pris | | <p>Moyen long terme</p>  |
| <p>A4.2.2 Garantir la collaboration entre les préfectures et les sous préfectures et les CCAPEX</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Inciter les préfectures et sous préfectures à saisir et assister aux CCAPEX • Capitaliser et approfondir les bonnes pratiques mises en place dans le cadre des plans départementaux de sortie de trêve hivernale et continuer les avancées (Mise en place d'une adresse mail dédiée?) | | |

Résultat 4.3 : outiller les préfetures et sous-préfetures pour faciliter leur prise de décision au stade du CFP

| Activités | Mise en œuvre | Pilotage | Niveaux de priorité |
|--|--|----------|--|
| A 4.3.1 Organiser la diffusion des instructions et circulaires | <ul style="list-style-type: none"> • Webinaire ? | | <p>À définir ! </p> |
| A4.3.2 Harmonisation régionale des critères et doctrine pour l'accord des CFP? | <ul style="list-style-type: none"> • Référencer les critères établis par les préfetures et sous préfetures pour l'octroi ou le refus du CFP | | |
| A 4.3.3 Renforcer l'indemnisation des bailleurs | <ul style="list-style-type: none"> • Voir l'indemnisation en lieu occupé | | |

Objectif 5 : consolider le pilotage et le suivi de la politique publique PEX



Acteurs
DRIHL Siège
Préfectures
UD/DDETS

Résultat 5.1 : poursuivre l'animation régionale

Activités

A 5.1.1 Renforcer les services de l'Etat dédiés à la PEX

- Continuer à actualiser et faire remonter à la DIHAL les besoins RH des services PEX
- Partager sur les réseaux sociaux de la DRIHL les fiches des postes disponibles au sein des services territoriaux

- DRIHL siège – UD DDETS

Niveaux de priorité

Court moyen terme



A5.1.2 Participer et suivre la mise en œuvre de la territorialisation de la PEX

- Organiser le suivi, la capitalisation et la diffusion des chartes départementales

- DRIHL siège – UD DDETS

Moyen terme



A5.1.3 Favoriser les échanges de bonnes pratiques




- Club Pex inter régional ?
- Continuer à participer aux GT DIHAL et à diffuser les comptes rendus
- Utilisation de Resana
- Réfléchir à la mise en place d'outils performants et partenariaux d'échange d'information

- DIHAL – UD/DDETS – DRIHL siège
- Tous les acteurs prenant part au processus de prévention des expulsions locatives


Court moyen terme



Résultat 5.2 : consolider le recueil de données

| Activités | Mise en œuvre | Pilotage | Niveaux de priorité |
|---|---|---|---|
| A 5.2.1 Consolider et suivre les indicateurs de relogement des ménages menacés d'expulsion | <ul style="list-style-type: none"> Définir des critères Réaliser de manière mensuelle des extractions sur SYPLO des ménages menacés d'expulsion relogés | <ul style="list-style-type: none"> UD/DDETS – DRIHL siège DRIHL siège | Court moyen terme  |
| A 5.2.2 Entamer un travail de production, collecte et consolidation des indicateurs d'étape de la procédure d'expulsion | <ul style="list-style-type: none"> Travailler à l'harmonisation de la production des indicateurs | <ul style="list-style-type: none"> DRIHL siège – UD/DDETS – | Court moyen terme  |
| | | Préfectures et sous préfetures | Moyen terme  |
| | <ul style="list-style-type: none"> Organiser la formation des agents pour garantir une utilisation optimale et harmonisée du SI EXPLOC | <ul style="list-style-type: none"> DIHAL | |

Résultat 5.3 : favoriser l'analyse partagée de la politique publique PEX

| Activités | Mise en œuvre | Pilotage | Niveaux de priorité |
|---|--|---|--|
| A 5.3.1 Utiliser les EMPEX pour dégager des axes de progrès dans le parc privé | <ul style="list-style-type: none"> Organiser un/plusieurs club PEX dédiés | <ul style="list-style-type: none"> DRIHL siège – UD/DDETS – opérateurs EMPEX – Conseils Départementaux | <p>Court moyen terme</p>  |
| A 5.3.2 Mettre en place une observation régionale de la prévention des expulsions locatives | <ul style="list-style-type: none"> Lancer une étude pour connaître le profil des demandeurs de logements sociaux se déclarant menacés d'expulsion Etude à paraître de la Fondation Abbé Pierre sur le devenir des ménages expulsés | | |

Résultat 5.4 : garantir la connaissance des dispositifs et des procédures de la part de tous les intervenants

| Activités | Mise en œuvre | Pilotage | Niveaux de priorité |
|--|---|--|--------------------------|
| A 5.4.1 Créer un socle documentaire à disposition des partenaires (fiches ressources) et diffuser les ressources déjà existantes | <ul style="list-style-type: none"> Encourager la création dans tous les départements d'un annuaire des acteurs de la PEX | <ul style="list-style-type: none"> Cabinet de conseil ? | <p>Moyen terme</p> |
| A 5.4.2 Assurer l'accompagnement du réseau sur l'appropriation des réformes | <ul style="list-style-type: none"> Webinaire ? | <ul style="list-style-type: none"> DRIHL siège – DIHAL | <p>Court moyen terme</p> |

AL : Action Logement
ASLL : Accompagnement Social Lié au Logement
AVDL : Accompagnement Vers et Dans le Logement
ADL : Accompagnement Dans le Logement
AVL : Accompagnement Vers le Logement
CALEOL : Commission d'Attribution des Logements
et de l'Examen de l'Occupation des Logements
CCAPEX : Commission de Coordination des Actions de
Prévention des Expulsions
CD : Conseil Départemental
CDP : Commandement De Payer
CLIL : Commission Locale des Impayés Locatifs
CLSM : Conseil Local de Santé Mentale
CMP : Centre Médico-Psychologique
Comed : Commission de Médiation
CFP : Concours de la Force Publique
DALO : Droit Au Logement Opposable
DASES : Direction de l'Action Sociale de l'Enfance
et de la Santé de la Ville de Paris
DDETS : Direction Départementale de l'Emploi,
du Travail et des Solidarités
DIHAL : Délégation Interministérielle à l'Hébergement
et à l'Accès au Logement

DRIHL : Direction Régionale Interdépartementale de
l'Hébergement et du Logement
DSF : Diagnostic Social et Financier
EMPEX : Equipes Mobiles de Prévention des Expulsions
EXPLOC : plateforme électronique de gestion
des dossiers instruits dans le cadre de la prévention
et de la gestion des procédures d'expulsions locatives
FAP : Fondation Abbé Pierre
FSL : Fonds de Solidarité Logement
PCS : Protocole de Cohésion Sociale
PDALHPD : Plan Départemental pour l'Accès au Logement
et l'Hébergement des Personnes Défavorisées
PPGDID : Plan Partenarial de Gestion de la Demande et
d'Information des Demandeurs
PTSM : Projet Territorial de Santé Mentale
SIAO : Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation
SYPLO : Système Priorité Logement – SI qui recense les publics
prioritaires pour faciliter leur accès au logement
TS : Travailleurs Sociaux